

Luxembourg, le 16 avril 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

« Par voie de presse une nouvelle pollution du ruisseau Chiers a été communiquée récemment dans les environs d'un supermarché à Bascharage. Selon les responsables de l'Administration de la gestion de l'eau la source de la pollution serait liée au bassin de rétention de la zone industrielle Gadderscheier.

Lors d'un incendie en juillet 2019, la Chiers a été fortement polluée par l'eau d'extinction. En réponse à ma question parlementaire afférente n°1019 du 5 août 2019, Madame la Ministre avait confirmé qu'il s'est avéré que la vanne de sécurité du bassin de rétention de la ZI Gadderscheier n'a pas pu être fermée correctement et que l'étanchéité de certaines infrastructures n'était par conséquent pas garantie. Cette défaillance des mesures de sécurité serait due à l'âge et au manque d'entretien des installations.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

- *Est-ce que Madame la Ministre peut confirmer les faits relatés dans l'article de presse ?*
- *Dans l'affirmative, est-ce que Madame la Ministre peut donner des précisions quant aux sources et à la nature de la pollution ?*
- *Est-ce que la pollution récente de la Chiers est également due à des défaillances de mesures de sécurité de ces installations?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Quelles suites ont été tirées de la pollution du juillet 2019 ?*
- *Les installations du bassin de rétention de la ZI Gadderscheier ont-elles été remises en état de conformité suite à l'incident précité de 2019 ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député